

QUE SIGNIFIE LA DIGNITÉ ?



« Une personne est digne, car elle existe comme une fin en elle-même, et non pas simplement comme un moyen dont on pourrait user à son gré ». Voilà la célèbre définition de la dignité offerte par le philosophe Emmanuel Kant. Il est ainsi entendu que chaque personne comporte sa propre existence, sa propre histoire et a le droit au respect et à la protection par le simple fait d'être humain. La dignité ne requiert pas de statut social, de performance physique ou intellectuelle, c'est-à-dire qu'elle n'est pas influencée par des facteurs extérieurs, mais plutôt par le simple fait de faire partie de l'humanité.

La dignité s'entretient à travers nos contacts entre individus. Lorsque qu'on parle de celle-ci, on évoque certainement ensuite le respect. Or pour obtenir un respect authentique, il est nécessaire de voir l'autre dans toute son individualité. Le regard doit se porter sur l'humanité de chaque personne et c'est en reconnaissant cette humanité et en maintenant le respect, qu'on permet à une personne de se sentir digne.

LA DIGNITÉ : C'EST UN DROIT !



En droit international, on peut noter une première apparition de cette notion dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), laquelle décrit dans son préambule que la « *la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde* ». L'article 1 décrit d'ailleurs « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ». L'Assemblée nationale du Québec a, de plus, reconnu dans la Charte des droits et libertés de la personne (1976) : « *Toute personne a droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation* » (article 4).

LA DIGNITÉ CHEZ VIGI SANTÉ

Le résident étant la raison d'être des services, Vigi Santé situe le respect de la dignité humaine comme étant la règle d'or de son code d'éthique. Il se veut ainsi le reflet de notre engagement individuel et collectif à assurer des pratiques et des conduites favorisant un milieu de vie sain et harmonieux.



UNE DIGNITÉ... EN SANTÉ !

Notre système de santé au Québec repose sur des valeurs auxquelles nous accordons une grande importance. *La Loi sur les services de santé et les services sociaux* souligne d'ailleurs les lignes directrices qui doivent guider la gestion et la prestation des services, de façon à ce que le résident soit dans toute intervention, traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de sa dignité, de son autonomie, de ses besoins et de sa sécurité (article 3).

LA DIGNITÉ À L'INTÉRIEUR DE NOTRE CODE D'ÉTHIQUE (MOT CROISÉ)

VERTICAL

- 1 Nous soutenons une approche milieu de vie où le résident demeure _____ de lui-même.
- 2 Nous nous adressons au résident en le vouvoyant et en l'appelant par son nom de famille précédé de Madame, Mademoiselle ou _____.
- 3 Notre mission : « Par l'implication de tous et l'excellence des services, nous allons construire un milieu de vie ouvert sur la communauté, où le résident vit au quotidien le respect de son être, au coeur d'un environnement unique, où se côtoient, _____, familles, employés et bénévoles, et où milieu de vie et vie au travail ne font qu'un ».
- 4 Le _____ de la dignité humaine est la règle d'or de notre code d'éthique.
- 5 Le résident doit, dans toute intervention, être traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de sa _____.

HORIZONTAL

- 6 La qualité du milieu de vie repose sur le principe du respect _____ où la collaboration de chacun est essentielle.
- 7 Le résident doit être traité comme nous le souhaiterions en tout temps pour nous-mêmes ou l'un de nos _____.
- 8 Nous adoptons une approche _____ compréhensive et non contraignante qui tient compte autant des besoins de vie que des besoins de santé du résident.
- 9 Le résident a droit au respect de sa _____, de son rythme, de ses choix, de ses goûts, de son autonomie, de ses valeurs et croyances.
- 10 Tous les gestes posés à l'endroit du résident doivent s'inspirer du respect et de la reconnaissance des mêmes _____ et libertés dont dispose tout citoyen.

